

COMMISSION FEDERALE D'EXPERTISE DES TYPES DE VEHICULES

Genre du véhicule Voiture de tourisme	Marque CHRYSLER	Type Valiant Mod. V.29C	Fiche d'homologation n° CH 0160 10
---	---------------------------	-----------------------------------	--

MOYENS D'IDENTIFICATION "Valiant" de chaque côté sur ailes avant + à l'avant du véhicule
 *) "V.29C" devant le n° de châssis + sur plaquette AMAG, à gauche à l'intérieur de l'aile

Numéro du châssis frappé à gauche derrière pare-brise + sur plaquette AMAG
 Signe d'identification du moteur frappé "..225" à droite sur bloc moteur, derrière la bobine
 Constructeur CHRYSLER Co. Ltd. (USA) Importateur AMAG, Schinznach-Bad

CHASSIS Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4 Entraînement arrière
 Direction à gauche Assistance hydraulique
 Frein de service hydr. 2-circ. AV=disques/AR=exp.int., av. ass. par
 Frein auxiliaire méc., à exp. int. câble [dépression+régulateur
 Frein stationn. levier à main s.r.arr. [de puis. s. roues AR
 Transmission Automate ou Synchronesh Nombre vit. 3
 Blocage differ. autom. Crochet rem. _____ Vitesse max. 160 km/h

MOTEUR Genre En ligne Temps 4
 Marque CHRYSLER Carbur. B
 Type ..225(..=usine montage)
 Position avant Nombre cyl. 6
 Alésage 86,36 Course 104,77
 Cylindr. 3682 cm³ CV-impôt 18,75
 CV-puiss. 147 (SAE) à 4000 t/m
 Refroidissement eau
 Bruit 82 dB (A) à 4000 t/m
 Amortissement bruit 1 pot
450x230x110 +)

CARROSSERIE Forme limousine Nombre portes 2
 Toit ouvert _____
 Nombre de places : Total 5 ; AV 2 ; milieu _____ ; AR 3 ; Places debout _____

DIMENSIONS Voie AV 1465 AR 1410
 Diam. braquage G 11,8 DR 11,95
 Empattement 2740 (/ /)
 Dimensions ext. Dimensions int.
 Longueur 4860 _____
 Largeur 1830 _____
 Hauteur 1380 _____
 Porte à faux AV 840 _____
 AR 1280 _____
 lat. _____

POIDS Avant Milieu Arrière TOTAL
 A vide 800 _____ 650 1450
 Charge utile 125 _____ 225 350
 Poids total 925 _____ 875 1800
 Garantie fabr. 956 _____ 1016 1972
 Dimens. pneus D78-14 4PR ou 7.35H14 4PR
 Charge p. essieu 1200(2,25)210 km/h 1230(2,4)200
 de l'ensemble [km/h
 Poids maxi remorquable _____ kg

EQUIPEMENT

Equipelement électrique 12 v

Feux de route 2/SEALED BEAM GE2 Avertisseur optique oui
 Feux de croisement 2/ do. GE2 Feux de position 2/comb.av.
 Feux de gabarit 2/lat.arrière §) Feux de brouillard clign.
 Avertisseur 1/électrique (1-ton) Niv. sonore 93 dB/A)
 Essuie-glace 2/électriques(2-vit.) Lave-glace oui
 Feux arrières 4/combinés Catadioptrés 4/sép+lat.AV+AR
 Feux stop 4/combinés Feux de recul 4/séparés
 Eclair. plaque contr. 1/centre pare-ch. Plaque forme haute/~~autres~~
 Rétroviseur 1/intér. + 1/extér. Indic. vitesse km/h
 Indic. direction clign 8/avec lampe-témoin
 AV blanc latér. orange AR rouge
 Avert. clign. oui Lampes de travail _____
 Feux complémentaires : _____

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Voiture de tourisme
 Marque & type CHRYSLER Valiant
Mod. V.29C
 Homologation n° CH 0160 10
 Forme de la carr. limousine
 Couleur _____ (selon véhicule)
 Places ass. : Total 5 (2 avant)
 Poids à vide 1450 Carburant B
cv 18,75
 Charge utile - Cylindrée 3682 cm³
 Poids total 1972 Poids de l'ensemble _____

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS :

- *) La combinaison de lettres et de chiffres devant le n° de châssis "VL29COB" désigne:
 V=Valiant / L=Classe de prix / 29=forme de la carrosserie / C=moteur 225 cu.in. /
 O=année du modèle 1970 / B=usine de montage
- +) Le tuyau d'échappement doit se terminer à moins de 10 cm du profil extérieur du vhc
- §) Les feux de gabarit latéraux à l'avant sont connectés par l'importateur avec les clignoteurs.

Lieu et date de l'expertise
Schinznach-Bad, 23.10.69
Berne, 3.11.69

La commission d'expertise

Genre du véhicule Voiture de tourisme	Marque C H R Y S L E R	V a l i a n t Mod. V. 29 C	Fiche d'homologation n° CH 0160 10
--	---------------------------	-------------------------------	---------------------------------------

C A R T E C O M P L E M E N T A I R E I

Complément du 8.1.70 (Gk) :

Ecartement de la voie : nous sommes en possession d'une attestation du constructeur du véhicule, confirmant que la voie peut être écartée jusqu'à max. + 28 mm, par utilisation de jantes spéciales. (Jantes de 13" ou 14" avec épaulement de 4 1/2" et 5 1/2" avec pneumatiques correspondants).